

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université Ibn Khaldoun – Tiaret –
Faculté des lettres et langues
Département des lettres et langues étrangères « français »



Travaux Dirigés de la matière « Techniques
de Recherche »

Troisième Année Licence LMD

Dr. AIT AMAR MEZIANE Ouardia



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université Ibn Khaldoun – Tiaret –
Faculté des lettres et langues

Département des lettres et langues étrangères « français »



Travaux Dirigés de la matière « Techniques de Recherche »

Troisième Année Licence LMD

Dr. AIT AMAR MEZIANE Ouardia



Description de la matière

1. Introduction

La matière "Techniques de recherche" est enseignée selon la modalité "Travaux Dirigés" (TD) à raison d'une heure et demie par semaine. Cette matière a pour objectif à la fois de consolider les connaissances acquises par les étudiants de 3^{ème} année de licence dans la matière "techniques du travail universitaire" étudiée en 1^{ère} et 2^{ème} année et de les préparer pour la matière de "méthodologie de recherche" qu'ils auront à suivre en Master I et Master II.

2. Pré-requis

L'apprentissage de l'écriture d'un mémoire de recherche exige de la part de l'étudiant la capacité de synthétiser sous forme écrite les informations auxquelles ils seront exposés pendant leurs cours et travaux à l'aide des techniques acquises en première et deuxième année telles que le "résumé", la "synthèse des documents", la "fiche de lecture", le "commentaire", etc. La maîtrise de ces techniques est importante pour pouvoir initier les étudiants durant la 3^{ème} année aux techniques de recherche qui permettent d'avoir les habiletés nécessaires à l'élaboration et à la rédaction d'un mémoire de recherche (Licence, Master).

Cours : 00h.

TD : 22h 30.

TP : 00h.

Travail Personnel : 45h.

Crédits et coefficients affectés à la matière

Crédits : 4.

Coefficients : 2.

3. Objectifs de la matière

- *Sensibiliser à la notion de recherche et développement de la rigueur scientifique et de l'esprit critique.*
- *Aider à la rédaction des mémoires de recherche (licence, master).*



- *Accompagner les étudiants dans la compréhension/description du domaine dans lequel s'inscrit leur projet de recherche.*
- *S'approprier les normes d'écriture académique de la recherche*

4. Programme de la matière

Le programme que nous avons élaboré s'étale sur deux semestres (S 5 et S 6). Le programme se présente comme suit :

1. Préliminaires.
2. Normes conventionnelles de rédaction.
3. Règles conventionnelles pour la présentation de mémoire de recherche.
4. Avant projet d'un mémoire de recherche.
5. Choix d'un paradigme théorique.
6. Outils de recueil des données.
7. Hypothèses dans un mémoire de recherche.
8. Corpus d'étude dans un mémoire de recherche.
9. Élaborer une problématique de recherche.
10. Comment rédiger l'introduction d'un mémoire de recherche.
11. Comment rédiger la conclusion d'un mémoire de recherche.
12. Utilisation des tableaux.
13. Recueil et traitement des résultats de recherche.
14. Insérer une citation dans un mémoire de recherche.
15. Références bibliographiques selon les normes APA (American Psychological Association).
16. Travail de révision d'un mémoire de recherche.
17. Soutenance orale d'un mémoire de recherche.



5. Modalités

La matière se répartit sur 20 semaines réparties en deux semestres (S 5 et S 6), c'est-à-dire 10 semaines pour chaque semestre, chaque séance étant de 1h30. Il est à remarquer que certains TD s'étalent sur deux séances.

L'enseignement du contenu cité supra se fait sous forme de TD où alternent connaissances théoriques et séries d'exercices d'application. Dans certains TD, le travail se déroule souvent en petits groupes d'étudiants, pour pouvoir permettre aux étudiants d'apprendre à travailler en binôme ou trinôme comme ce sera le cas pour les mémoires de recherche (Licence, Master).

6. Contrôle des connaissances

La matière est validée selon les instructions officielles établies par l'institution (Ministère, Université, Faculté, Département), auxquelles s'ajoutent les décisions de l'Équipe du Domaine (spécialité et filière) ainsi que celles de l'enseignant responsable de l'Unité d'Enseignement. Cette modalité d'évaluation est à expliquer au cours du premier TD dispensé aux étudiants.

Le contrôle de cette matière se fait de manière régulière. En premier lieu, l'évaluation s'effectue sous forme d'un contrôle continu (deux évaluations sur table), en plus d'un travail personnel qui se fait en binôme en dehors de la salle de TD. L'enseignant prend en considération pour l'évaluation finale de la matière la présence et l'assiduité de chaque étudiant.

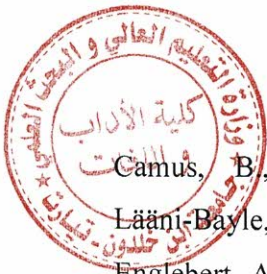
7. Supports pédagogiques

- Polycopiés ;
- Rétroprojecteur (Data show) ;
- Extraits de mémoires de Stage, de Licence et de Master II soutenus au département au cours des années universitaires précédentes ;
- Sites internet.

8. Bibliographie et sitographie indicatives

Beaud, M., 2006, *L'Art de la thèse: comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris : la découverte.

Boutillier, S., 2007, *Rédiger un mémoire ou un rapport de licence*, Studyrama.



Camus, B., 2001, *Rapports de stage et mémoires*, les éditions d'organisation.

Lääni-Bayle, M., 1999, *Écrire un recherche mémoire ou thèse*, Chronique sociale.

Englebert, A., 1998, *Le mémoire sur ordinateur : Les nouvelles technologies au service du travail de fin d'études*, De Boeck.

Picano, J., 1990, *Méthodologie du rapport de stage*, Ellipses.

Darrobbers, M., Le pottier, N., 1994, *La recherche documentaire*, Paris : Nathan.

Daniel F., 2009, *Rédiger un mémoire de master*, Vuibert.

Gingras, F, *Guide de rédaction des travaux universitaires*:
<http://aix1.uottawa.ca/fringras/metho/guide-fr.html>

Goguel, A, 2002, *Réussir sa thèse ou son mémoire*, Studyrama.

Greuter, M, 2008, *Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage*, Paris : l'Harmattan.

Grifed, E., 2001, *Quels critères pour évaluer des recherches*, Paris : PUF.

Guidere, M., 2004, *Méthodologie de la recherche Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales : Maîtrise, DEA, MASTER, Doctorat*, Ellipses.

Rouveyrans, J.-C, 2001, *Guide de la thèse : Le guide du mémoire Du projet à la soutenance : règles et traditions universitaires, techniques d'aujourd'hui, traitement de texte, CD-ROM, Internet*, Maisonneuve & Larose.

INSA de Lyon, *Guide pour apprendre à rédiger une bibliographie*: <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php>

Kalika, M., 2005, *Le mémoire de master: comment réussir son projet d'étude*, Paris : Dunod.

Ressources pour l'enseignement de la méthodologie scientifique:
<http://people.math.jussieu.fr/daubin/methodo>

Rouveyrans, A., 2006, *Le guide de la thèse*, Paris : PUF.

Simonet, R., 2000, *Comment réussir un exposé oral.*- Paris : Dunod.



TD 1 : Préliminaires



1. Introduction

Ce TD, qui ouvre la matière de "Techniques de recherche", a pour objectif de présenter les grandes lignes concernant les aspects techniques du mémoire de Licence et, par extension, le mémoire de recherche de Master II.

2. Qu'est ce qu'un mémoire de recherche?

Le mémoire de recherche est un travail écrit effectué sous la responsabilité d'un enseignant universitaire. C'est un travail personnel et **original** (éviter de traiter les thèmes qui ont déjà été abondamment abordés) concernant un thème précis et suffisamment consistant pour permettre de mener une recherche durant une année universitaire.

3. Les trois pôles importants dans une recherche

3.1. Le directeur de recherche

Le directeur de recherche est le premier responsable direct du mémoire de recherche. C'est lui l'intermédiaire entre l'étudiant et l'administration. C'est lui qui suit le mémoire, de l'état d'avant projet jusqu'à la soutenance du mémoire. C'est lui qui rédige le rapport de soutenabilité du mémoire. C'est lui qui donne l'autorisation d'impression ou "imprimatur". Et enfin c'est lui qui propose, en collaboration avec l'équipe du domaine (notamment la/le responsable de la filière qui est la/le responsable des mémoires), les membres du jury ainsi que la date de la soutenance du mémoire

- Le choix du directeur de recherche est important pour deux raisons :
 - Quand une certaine compatibilité existe entre l'étudiant et son directeur de recherche, les interactions et l'avancement de la recherche peuvent être plus faciles;
 - Quand le thème de recherche choisi par l'étudiant fait partie des axes de recherche du directeur de recherche, le suivi sera plus pertinent, plus stimulant et fructueux.
- Le choix d'un directeur de recherche se fait en début d'année. Il est validé par le CSD (Conseil Scientifique du Département) par lequel doit passer toute modification ou changement de titre, de thème ou de directeur de recherche.



- Le suivi de l'étudiant consiste en un certain nombre de séances de travail et d'ateliers d'écriture organisés en coordination avec le directeur de mémoire, l'étudiant concerné et l'équipe du domaine (la/le responsable des mémoires).
- Au cours de ces séances de travail, l'étudiant présente à son directeur de recherche l'état d'avancement de son travail, les pages rédigées ainsi que les difficultés qu'il rencontre, et ce afin de pouvoir recevoir de sa part des conseils, des indications de lectures et surmonter les difficultés qui se présentent. Le directeur peut, après un certain nombre d'absences de son étudiant, lui dresser un rapport de carence ou de désistement.
- Il est à noter qu'en Master II, un enseignant assurera un module de "méthodologie de recherche" où beaucoup de thèmes en relation directe avec l'élaboration du mémoire de recherche seront repris et développés.

3.2. Le thème (sujet de recherche)

Le thème de recherche doit à la fois refléter l'intérêt de l'étudiant pour le thème qu'il a choisi, ainsi que celui du directeur de recherche qui va le suivre, et être en cohérence avec la documentation disponible. Ce thème de recherche doit présenter une certaine originalité.

Nous présentons à titre d'exemple quelques domaines de recherche en "Didactique du FLE" puisque c'est l'intitulé du Master au niveau du département des lettres et langues étrangères "Français" au niveau de l'Université de Tiaret :

- Oral (expression, compréhension)
- Écrit (expression, compréhension)
- Évaluation
- TICE
- Interculturel
- Sélection et didactisation de supports didactiques en classe de FLE (chanson, jeu, poème, théâtre, articles de presse, ...).

3.3. Les documents nécessaires à la recherche

Chaque thème choisi fait partie d'un domaine de recherche balisé par un certain nombre de références bibliographiques connues.



Il suffit d'effectuer une recherche sur internet à l'aide des sites spécialisés pour trouver les références fondamentales ainsi que les chercheurs de référence en ce domaine (références papier, documents web, dictionnaires, ...).

Exemple

Dans le domaine des interactions verbales en classe de FLE, les auteurs de références pour tout travail de recherche en graduation (Licence, Master II) sont :

- Kerbrat-Orecchioni, C.
- Cicurel, F.
- Bouchard, R.
- Traverso, F.
- Bigot, V.
- Vion, R.
- Parpette, Ch.



TD 2 : Normes conventionnelles de rédaction

1. Introduction

Les normes de présentation matérielle de tout travail de recherche codifient en détail l'apparence que doit avoir le travail une fois achevé, du format du papier jusqu'aux règles typographiques de base.

Dans le présent TD, nous présentons les normes conventionnelles de base qui concernent la rédaction de mémoire de recherche (Licence, Master II).

a- La longueur d'un mémoire de Master II doit se situer entre 50 à 80 pages hors annexes.

b- Pas d'anaphore entre le titre et le texte.

Exemple d'anaphore entre titre et texte

2. Expérimentation

Elle concerne ... (il faut reprendre le mot "expérimentation")

c- Appliquer les règles ortho-typographiques ordinaires : Attention

- ✓ Aux espaces obligatoires (un espace après la virgule ; un espace de part et d'autre des points virgules, etc.) ;
- ✓ Aux doubles espaces inutiles, aux espaces insécables superflus ;
- ✓ Recours à la coupure automatique des mots afin d'équilibrer le volume des phrases, etc.

d- Papier

Le papier doit être blanc et d'un grammage standard de 80 mg et de format A4. Le texte doit être écrit seulement au recto des feuilles.

e- Type de caractères

- ✓ La police de caractère utilisée doit être d'une taille de 12 points en caractère standard (Times New Roman).
- ✓ Le soulignement n'est pas utilisé. Il est remplacé par le gras.
- ✓ Les notes de bas de page doivent avoir une taille de 10.
- ✓ Les chapitres doivent toujours commencer sur une nouvelle page.



Les schémas, les figures, les tableaux et les histogrammes doivent être numérotés, avoir un titre et leurs références exactes et ils doivent toujours être suivis d'un commentaire.

- ✓ La couleur des caractères est noire uniquement. Pas de recours aux couleurs, ni de fantaisie décorative (encadrement de la page de garde par exemple).

f- Mise en page

La mise en page concerne les marges, l'interligne, l'organisation des paragraphes, la pagination et les titres.

- Marges et justification

Les marges du haut, du bas, de gauche, et de droite sont de 3 cm. Le texte doit être justifié des quatre côtés. Ce paramétrage est réalisé automatiquement par le logiciel de traitement de texte.

- Interligne

L'ensemble du texte est rédigé avec un espace d'un interligne et demi.

Par contre, l'interligne simple est utilisé pour :

- ✓ Les citations de plus de trois lignes ;
- ✓ Les notes de bas de page ;
- ✓ Les titres des tableaux et figures, les notes au bas des tableaux ;
- ✓ La liste des références bibliographiques.

- Paragraphe

- ✓ Un paragraphe ne doit être ni trop long ni trop court ;
- ✓ Le logiciel de traitement de texte permet de choisir de manière automatique la disposition du texte ainsi que les paragraphes ;
- ✓ Tout début de paragraphe est signalé par un alinéa.

- Pagination

- ✓ Les pages qui ne portent qu'un titre ne sont pas paginées (page de garde, remerciements et dédicaces, résumé et les annexes) mais elles sont comptées dans la pagination.



Le numéro de page est aligné dans le coin inférieur droit. Le logiciel de traitement automatique permet d'appliquer cette disposition.

- ✓ La pagination se fait à partir du début de l'introduction générale (renvois automatiques sous Word).

- Titres et sous-titres

Tous les titres et sous titres sont rédigés en gras, numérotés, sans soulignement, sans accompagnement de deux points.

Ex. 2.2.1. Les langues en présence en contexte algérien

g- Écriture des nombres

D'une manière générale, les nombres inférieurs à dix s'écrivent en lettres.

Exemple : deux au lieu de 2, trois au lieu de 3, sept au lieu de 7, neuf au lieu de 9.

- ✓ Les nombres supérieurs à neuf s'écrivent en chiffres arabes ainsi que les références à des pages d'un ouvrage, les pourcentages, les quantités, les nombres d'une échelle de mesure, le nombre de participants d'un échantillon, les numéros des tableaux, des figures et histogrammes.
- ✓ Les chiffres romains sont utilisés dans la pagination des annexes, ou s'ils font partie d'un titre d'ouvrage.

Exemple : Précis de littérature française du XX^{ème} siècle.

- ✓ Les décimales s'indiquent par une virgule et non par un point.
- ✓ Pour les nombres atteignant mille et plus, le millier est séparé d'un espace et non d'une virgule.

h- Usage de l'italique

L'italique peut remplacer le soulignement comme moyen de mettre en relief certains passages dans le texte.

L'utilisation de l'italique est réservée à des cas très précis :

- Citations ;
- Titres des livres et périodiques ;
- Mots et expressions en langues étrangères ;
- Nom des tests et des échelles de mesures ;



- Lettres, mots et expressions cités en exemple ;
- Consignes données lors d'une expérimentation ;
- Expressions précisant les points d'une échelle de mesure ;
- Lors de la première utilisation dans le texte d'un terme technique, d'un mot-clé ;
- Les symboles statistiques.

i- Abréviations

- ✓ Il arrive qu'une même expression revienne à plusieurs reprises dans un texte. Plutôt que répéter l'expression en entier, il est possible d'utiliser une abréviation. Il faut écrire l'expression une première fois en entier en donnant entre parenthèses son abréviation. C'est le cas du FLE par exemple (Français enseigné comme étant une Langue Étrangère).
 - ✓ Dans les titres, pas de sigle non développé (nom in extenso et sigle entre parenthèses. Ainsi, plutôt que d'écrire « l'APC en contexte algérien », il faut écrire « l'Approche Par les Compétence en contexte algérien »).
 - ✓ Quand on emploie des sigles dans le corps du mémoire, il faut les développer lors de la première occurrence et indiquez (désormais...).
- Exemple :** Didactique Des Langues (désormais DDL)
- ✓ Éviter de créer des abréviations et siglaisons propres à vous.

j- Style impersonnel

- ✓ Le "on" est à éviter parce qu'il relève un style impersonnel.
- ✓ Le "je" est à éviter au niveau de la licence et du Master.
- ✓ Le "nous" semble être le meilleur choix (toutefois faire attention avec les accords).



TD 3 : Règles conventionnelles pour la présentation de mémoire de recherche



1. Introduction

Nous allons reprendre dans le présent TD les normes conventionnelles de rédaction et de présentation de mémoire de recherche selon les chercheurs suivants : J-C. Beacco, et S. Washs¹.

2. Présentation matérielle générale

Le mémoire de recherche (Licence ou Master II) se présente matériellement de manière suivante :

2.1. Les pages liminaires

Correspondent aux pages placées avant le corps du mémoire. Elles incluent : les pages de garde (la page de titre, la page de couverture), les remerciements, les dédicaces, le sommaire, la table des matières, la liste des figures, des schémas, des tableaux, des histogrammes, la liste des abréviations et le résumé.

2.1.1. La page du titre

Il s'agit de la page de couverture qui comporte les informations nécessaires sur le mémoire (université, nom de formation et du parcours, titre de mémoire, noms et prénoms des étudiants, responsable du mémoire, année universitaire). (Voir l'exemple de page de titre joint à la fin du TD).

- Une reprise de page de couverture (faux titre).

2.1.2. Le titre de mémoire

Le titre ne doit être ni trop long ni trop court. Il doit refléter le contenu du mémoire (thématique, problématique, approche, etc.) et inciter le lecteur à le lire.

¹ Il s'agit du document intitulé "organisation du mémoire : normes d'écriture et de présentation des mémoires de M2Pro" Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, année universitaire 2006-2007.



2.1.3. Les remerciements et dédicaces

Cette page non obligatoire est consacrée aux remerciements et dédicaces. Il est préférable de remercier les personnes qui ont aidé, encouragé et appuyer l'étudiant à réaliser le travail de recherche (le directeur de recherche, les apprenants, les enseignants, la famille, etc.)

2.1.4. Un sommaire paginé

site

Le sommaire se site au début du mémoire. Il résume le contenu des parties et des chapitres qui composent le mémoire.

On explique la manière de numéroter un sommaire, table des matières (premier niveau, deuxième niveau, ... à l'aide d'exemples et applications.

1.

1.1.

1.2.

1.2.1.

Exemple de sommaire

Le sommaire suivant est extrait d'un mémoire de Master II intitulé " *Une description de l'allusion discursive. Proposition de typologie et intégration dans la didactique du français comme langue étrangère*" réalisé par Elodie Oursel à l'Université de la Sorbonne nouvelle Paris III.

INTRODUCTION	4
I. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE.....	7
1. La constitution des corpus	8
2. Ancrage théorique, sketches et allusions.....	17
3. Une analyse du discours dans une perspective didactique.....	34
II. UNE DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ALLUSIONS	38
1. Les allusions à un genre de discours.....	41
2. Les allusions à un texte ou à un discours.....	45
3. Conclusion	72



III. QUELQUES PERSPECTIVES DIDACTIQUES.....	76
1. L'humour et les allusions dans la didactique.....	77
2. Un projet théorique et expérimental	99
CONCLUSION.....	105
BIBLIOGRAPHIE.....	107

2.1.5. Une table des matières

La table des matières est un sommaire détaillé (parfois dans un mémoire de recherche, on utilise les deux et parfois on se contente de la table des matières). La table des matières est mise en fin de mémoire. Elle comprend toutes les parties du mémoire y compris, s'il y a eu lieu, les listes d'abréviation, des schémas, remerciements, dédicaces, résumé, etc.

2.1.6. Les listes

Les différentes listes (abréviations, schémas, histogrammes, tableaux, notions et auteurs, etc.) qu'on vient d'évoquer doivent être placées, s'il y a eu lieu, sur des pages distinctes et se placent avant le corps du mémoire. Chaque liste comprend le titre, le numéro, et la page de chaque élément cité dans les listes (on fait appel souvent à l'insertion automatique).

La liste des abréviations, sigles et acronymes doit être minimale c'est-à-dire qu'elle ne doit contenir que les abréviations les plus utilisées. On écrit le sigle suivi de son écriture intégrale.

2.1.7. Le résumé

Le résumé est un texte bref avec des mots clés traduits, dans notre contexte sociolinguistique, en deux langues (l'anglais et l'arabe). Ce texte doit aider le lecteur à se faire une idée exacte et en même temps brève sur le contenu du mémoire. La structure du résumé est généralement fixe : on commence par situer la problématique, la démarche et l'approche adoptée. Il se termine sur les principaux résultats obtenus et la perspective de recherche (généralement on exige 200 mots dans le résumé). Les mots clés sont en général au nombre de 5. Ils sont choisis de manière à évoquer l'objet de recherche.

Ci-dessous un exemple tiré d'un mémoire de Master II soutenu en mars 2017 à l'université de Tiaret intitulé : *"La chanson comme support didactique pouvant améliorer la compétence linguistique orale des apprenants de la 3^{ème} Année Moyenne."*



Notre travail s'inscrit dans le champ de la didactique des langues étrangères, plus précisément dans les pratiques d'enseignement/apprentissage. Nous sommes partis du constat que tout apprentissage appelle forcément un support adapté et original.

Notre intérêt s'est porté sur la chanson et la possibilité que celle-ci soit un support didactique pouvant influencer le processus d'apprentissage des compétences linguistiques:

Notre objectif majeur est d'étudier et analyser l'efficacité de la chanson en classe de langue et déterminer ses atouts.

Mots clés : compétence, chanson, enseignement/apprentissage, FLE, motivation, apprenants.

ملخص

يتدرج عملنا في مجال تعليم اللغات الأجنبية، وتحديدًا في الممارسات التعليمية / التعليمية. بدأنا من ملاحظة أن كل تعلم بالضرورة يستدعي تكييفها أو سائلًا لا علامًا أصلي، ركزنا اهتمامنا على الأغنية واحتمال أن تكون نهيو سيلة جيدة للتأثير. في عملية مهارة تعلم اللغة. هدفنا الرئيسي هو دراسة وتحليل دور الأغنية في القسم، وتحديد نقاط القوة لديها.

الكلمات المفتاحية: الكفاءة اللغوية، الأغنية، التدريس / التعلم، حافظ، متعلم

summary

Our work is part of the teaching of foreign languages, specifically in teaching / learning practices. We started from the observation that all learning necessarily requires an adapted and original support, our interest focused on the song and the possibility that it is a good way influencing the learning process of language skills. Our main objective is to study and analyze the song in the classroom and determine its strengths.

Key words: competence, song, teaching / learning, FLE, motivation, learner

2.2. Une introduction générale qui comporte : une problématique, une question de recherche, les hypothèses, les outils de recherche et le plan du mémoire de recherche.).

2.3. Le corps du mémoire (développement des chapitres 1, 2, 3,...)

2.4. Une conclusion générale qui comporte : les résultats, les difficultés rencontrés, les incertitudes restantes et les perspectives de recherche). ^{es}

2.5. Une bibliographie qui contient l'ensemble des ouvrages et sites consultés présentés selon les normes American Psychological Association "APA".

2.6. Les annexes (documents effectivement utilisés dans les analyses, mais parce que trop détaillés et redondants, ils ne trouvent aucune place dans le développement). Elles sont mises dans des pages distinctes avec un titre à chaque fois.



Au-delà d'un certain nombre de pages, les annexes se mettent, soit sur un volume à part du mémoire avec une page de garde et un sommaire, soit elles sont mises sur un CD ou DVD attaché à la fin du mémoire.

Ci-joint le modèle de page de garde de mémoire de Master II.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE IBN KHALDOUN – TIARET –
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES

Thème :

.....

Mémoire de Master en Didactique et Ingénierie de la formation

Présenté par

.....

Sous la direction de

.....

Membres du jury

Président :

Rapporteur :

Examineur :

Année universitaire :



TD 4 : L'avant-projet d'un mémoire de recherche

1. Introduction

L'avant projet est un document rédigé en quelques pages (deux ou trois) qu'un étudiant soumet à son responsable de mémoire au début de l'année universitaire (le mois de septembre). Ce document représente l'esquisse, les grandes lignes de ses intentions de recherche concernant le sujet de son mémoire de recherche (Licence, Master II).

Généralement, si l'on suit plusieurs chercheurs en méthodologie de recherche tels "Puren, Blanchet, Chardenet, ... l'avant-projet doit détailler les points suivants :

- ✓ Le domaine de recherche sur lequel va porter le mémoire (didactique du FLE) et les sous domaines : l'oral (phonétique/ interactions verbales, etc.), FOS, évaluation, TICE, interculturel, etc.
- ✓ La motivation du choix du sujet de recherche (pourquoi le choix de ce sujet et non pas un autre) ;
- ✓ Le titre (même dans son état provisoire) ;
- ✓ La question de recherche ;
- ✓ Les hypothèses de recherche ;
- ✓ Les incertitudes et les questions pour lesquelles on n'a pas de réponses immédiates ;
- ✓ Les outils de recherche qui vont être utilisés ;
- ✓ Un premier plan même provisoire ;
- ✓ Une bibliographie provisoire.

2. Démarche à suivre

Pour établir cet avant-projet, la démarche suivante doit être mise en œuvre :

- 2.1. Choix du thème, du sujet et de la question de recherche ;
- 2.2. Choix d'un paradigme scientifique et théorique (par exemple pour l'étude de l'écrit : le cognitivisme) ;
- 2.3. Documentation ;
- 2.4. Collecte des données (choix d'une procédure) et Exploitation des données (choix d'une démarche méthodologique) ;



2.5. Rédaction de l'avant-projet.

Nous reviendrons en détail dans les TD suivants sur chacun des points évoqués dans l'avant-projet d'un mémoire de recherche.



3. Application

Analysez l'avant projet ci-dessous en faisant ressortir tous les éléments qui composent l'avant-projet ci-dessous :

Titre : « Le rôle des interactions verbales dans l'apprentissage du FLE en milieu scolaire algérien. Cas du collège. »

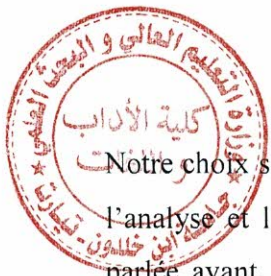
Introduction

L'apprentissage d'une langue qu'elle soit maternelle, seconde ou étrangère consiste en l'acquisition d'un certain nombre de savoirs (savoirs, savoir faire, savoir être) et qui a pour finalité l'échange entre les individus soit oralement ou par écrit. Ce dernier (l'aspect écrit) a fait l'objet de plusieurs études et recherches dans de nombreux domaines en l'occurrence celui de la didactique et plus précisément la didactique des langues. Certaines de ces recherches visaient et avaient pour but le bon usage de la langue qui n'était atteint que par l'imposition de l'enseignement/apprentissage de la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe... Il s'est avéré par la suite que la langue est un amalgame du code écrit et du code oral que l'apprenant doit connaître et maîtriser afin de pouvoir intervenir dans des situations de communications réelles et authentiques. De ce fait, des recherches modernes ont accordé leur l'importance non seulement à l'aspect communicationnel (compétence communicative) mais aussi à l'aspect culturel de langue. Dès lors une panoplie de travaux et de recherches ont émergé et surgit pour aborder l'aspect oral et son influence sur le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue.

Notre travail consistera donc à analyser et à étudier l'oral et notamment les échanges langagiers afin de pouvoir comprendre leur influence et effet sur l'amélioration de la compétence communicative des apprenants.

Motivation du choix

Comme cela a été cité préalablement, notre travail vise à étudier et à comprendre l'impact des échanges langagiers sur l'amélioration de la compétence communicative des apprenants.



Notre choix s'est porté sur le fait que plusieurs recherches en didactique se sont tournées vers l'analyse et l'étude de l'aspect oral de langue. Sachant aussi que toute langue vivante est parlée avant d'être écrite ; donc pour maîtriser telle ou telle langue il faut tout d'abord la pratiquer et mettre en œuvre nos connaissances langagières dans des situations de communication authentiques.

Le corpus que nous avons choisis et qui nous permettra d'aborder, d'analyser et de concrétiser notre travail est un groupe d'apprenants de 4^{ème} année moyenne. Nous l'avons choisis parce qu'il s'agit d'apprenants qui ont une certaine connaissance en langue et qu'ils cherchent à améliorer chose qui n'est faite que par la pratique de la langue. Donc à travers ce corpus nous pourront constater et évaluer l'évolution de leur apprentissage et voir l'effet des ces échanges qu'ils tiennent entre eux soit dans un contexte scolaire ou autre sur l'amélioration de leur apprentissage et de leur compétence communicative.

Méthodologie et plan de travail

Notre travail comportera trois chapitres. Le premier sera purement théorique et consacré à la définition de certains concepts que nous jugeons primordiaux dans notre recherche. Dans cette première partie une grande importance sera accordée à l'oral que nous essayerons de voir sous deux angles différents ; dans le premier il sera un moyen d'apprentissage tandis que dans le second il sera un objet d'apprentissage. Le deuxième chapitre sera une sorte d'enquête sur le terrain ou nous allons nous rapprocher du groupe d'apprenants qui constitueront notre corpus. La vérification de nos hypothèses se fera par le biais de questionnaires et d'enregistrements ; les premiers seront distribués aux enseignants et aux apprenants et les seconds se feront avec les apprenants seulement. La dernière partie consistera en l'analyse des résultats obtenus après l'étude des questionnaires et des enregistrements.



TD 5 : Le choix d'un paradigme théorique

1. Introduction

Le paradigme théorique, dans un travail de recherche, représente, à la fois, pour beaucoup d'étudiants, une difficulté, une contrainte à surmonter et en même temps un support de recherche solide pour réaliser un bon mémoire.

2. Qu'est ce qu'un paradigme théorique

Il faut savoir que chaque domaine de recherche possède et s'inscrit dans des théories instituées et méthodes éprouvées. L'étudiant chercheur doit, par conséquent, les connaître avant de s'engager dans sa propre recherche. Il doit lire ce qui a été déjà écrit concernant le sujet qu'il a choisi pour pouvoir comprendre dans quelle optique théorique doit s'inscrire sa recherche parce qu'il n'existe pas de recherche qui puisse émaner du néant : chaque recherche s'inscrit systématiquement dans le prolongement des études antérieures sur le sujet. Ce que confirme Berabeh (2013 : 5) dans la citation suivante " *On appelle «état de la question» la recension des théories, des concepts et des recherches antérieures à la nôtre qui traitent de notre problème de recherche ou de problèmes connexes*".

Dans son travail de conceptualisation et de choix de la question de recherche et des hypothèses, l'étudiant doit être guidé par une question pertinente à savoir : "dans quelle mesure telle méthode ou théorie peut-elle contribuer à enrichir la réflexion menée sur le thème de la recherche choisi?"

La phase de lecture qui précède la rédaction du mémoire permet et aide l'étudiant à maîtriser plus au moins les notions théoriques dans laquelle s'inscrit son thème choisi.

Le cadre théorique conséquent donne à toute recherche un fondement scientifique qui donne au travail une crédibilité scientifique.

3. La structure du paradigme théorique

La cadre théorique sert à formuler, analyser et évaluer la question de recherche et les hypothèses ainsi que le choix des outils de recherche qui aideront à aboutir à des résultats à travers l'analyse quantitative ou/et qualitative des données obtenues.



4. Exemple d'un cadre théorique



Le paradigme théorique ci-dessous extrait d'un mémoire de Master II "Didactique du français langue étrangère / seconde et éducation interculturelle" intitulé "Développement de compétences interactives en classe de Français Langue Étrangère : étude des activités d'expression orale" réalisé par Malie Pommier (2005-2006) à l'Université d'Avignon :

"L'apprentissage d'une langue étrangère vise non seulement la connaissance des règles formelles mais aussi la capacité à interagir dans des situations de communication de la vie sociale. La classe de langue doit ainsi combiner ces deux objectifs et, depuis l'approche communicative, on s'accorde à les rassembler à travers la notion de compétence de communication. L'évolution des théories d'apprentissage a également accentué le rôle majeur de l'interaction sociale dans le développement langagier. Développer tous les aspects de cette compétence suppose la mise en place, à certains moments tout au moins, d'une communication « authentique » en classe, permettant d'assurer les productions linguistiques d'une pertinence communicative, pour qu'elles dépassent une finalité interne de correction grammaticale et permettre aux apprenants d'exercer les compétences interactives et discursives que chacun de nous utilise dans la communication naturelle. Les activités d'expression orale, en particulier, semblent être le terrain privilégié pour le développement de ces compétences. La question est alors de savoir à quelles conditions la classe de langue peut faire entrer cette authenticité et concilier le développement de l'interlangue avec des enjeux communicatifs effectifs. Cette problématique a fait l'objet d'un certain nombre de travaux basés sur l'analyse d'interactions didactiques. L'intégration de courants théoriques qui envisagent l'interaction et le discours comme constitutives de l'activité langagière permet en effet d'observer comment s'organise le discours didactique, quels sont les rôles de ses acteurs, et de quelle façon se construisent les savoirs et savoir-faire dans la langue. Ce travail s'inscrit dans le cadre théorique d'une approche interactionniste de la langue et une conception socio-constructiviste de l'apprentissage. L'analyse d'un corpus d'activités d'expression orale permet de dégager les enjeux didactiques et communicatifs de l'interaction didactique, et ainsi d'observer dans quelle mesure les apprenants ont la possibilité de développer des compétences interactives et discursives, d'utiliser des stratégies conversationnelles indispensables à l'utilisation sociale de la langue."



TD 6 : Outils de recueil de données



1. Introduction

Les outils de recueil de données sont nombreux mais le choix de tel ou tel outil dépend de plusieurs paramètres : le paradigme théorique choisi, la spécificité du thème, le type de données à recueillir, le public visé, les moyens disponibles pour adopter tel ou tel outil, etc.

Nous allons évoquer dans ce TD trois de ces outils souvent utilisés dans les mémoires qui portent sur la didactique du FLE en contexte algérien, à savoir le questionnaire, l'entretien et l'observation. Ces outils génèrent un certain nombre de données qu'on peut exploiter dans la phase de l'analyse des données (analyse quantitative : comptage, comparaison, occurrences, moyenne ; et/ou analyse qualitative : analyse, mise en contexte, etc.) dans le but de présenter les résultats de la recherche, répondre à la question de recherche et confirmer ou infirmer les hypothèses de départ.

2. L'enquête

2.1. Le questionnaire

- ✓ Le questionnaire est souvent présenté sous un format écrit et auto-administré, il suit un modèle théorique précis ou échelle déjà connue ;
- ✓ Le volume du questionnaire est généralement bref (il doit contenir en moyenne une dizaine de questions) pour ne pas lasser les enquêtés et les pousser à passer certaines questions et répondre mal aux autres ;
- ✓ Un questionnaire a l'avantage de recueillir des informations qui sont à la fois précises (dans le cas des questions ouvertes), pertinentes (vu le nombre important des enquêtés à qui on peut soumettre un questionnaire) et quantifiables ;
- ✓ L'étudiant qui veut soumettre un questionnaire doit savoir le présenter d'une manière à faciliter la tâche aux enquêtés ;

Le questionnaire contient un certain nombre de questions qui peuvent être **fermées, aux choix multiples, questions échelle, questions classement et ouvertes.**



a- Questions fermées

Les questions fermées proposent un choix limité de réponse (oui/non, toujours/des fois/jamais, d'accord/pas d'accord, convient/ne convient pas et l'enquêté doit cocher la réponse qui la convient le plus. Ces questions proposent des réponses non spontanées, elles permettent néanmoins de faire une analyse quantitative des réponses des enquêtés.

Exemple

Depuis combien de temps enseignez-vous le français?

- Plus de 20 ans
- Moins de 10 ans
- Moins de un an

b- Questions aux choix multiples

Les questions aux choix multiples permettent des réponses indifférentes

Exemple

Quels sont les avantages de l'utilisation du rétroprojecteur pendant l'activité d'expression écrite? Choisissez deux réponses

1. Remise de phrases dans l'ordre pour reconstitution de paragraphe.
2. Correction des copies des apprenants en direct.
3. Rédaction commune en classe d'un paragraphe.
4. Possibilité de projeter, de corriger et de réorganiser des éléments.
5. Marquage visuel d'éléments pertinents.

c- Questions échelle

Les questions échelle permettent de nuancer les réponses des enquêtés sur une graduation.

Exemple

Que pensez-vous de l'introduction des articles de presse comme support didactique en classe de FLE?

- Pas du tout d'accord
- Pas vraiment d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord



d- Questions classement

Les questions classement permettent de classer dans l'ordre d'importance les réponses des enquêtés à une question donnée.

Exemple

Quelles sont vos matières préférées? Classez les matières suivantes selon celles qui vous motivent le plus

- ... Français
- ... Mathématiques
- ... Histoire/géographie
- ... Physique
- ... Anglais

b- Questions ouvertes

Les questions ouvertes donnent plus de liberté à l'enquêté pour répondre ; elles permettent de recevoir des réponses plus riches, plus claires, plus nuancées.

Exemple

A votre avis, comment peut-on appliquer efficacement l'Approche Par les Compétences en contexte algérien?

Il est à noter que le choix des questions, dans tous les cas de figure, doit respecter les connaissances, le niveau et la spécialité du public. Le chercheur doit également éviter les biais du questionnaire (questions sensibles, questionnaires non anonymes, etc).

2.1.1. Les composantes d'un questionnaire

Lorsqu'on prépare un questionnaire on doit :

Commencer par une introduction qui explique l'objectif du questionnaire et les personnes concernés par ce questionnaire (apprenant, enseignants, formateurs, inspecteurs, etc.).

Présenter une fiche d'identification où on précise si ce questionnaire est anonyme ou pas.

Numéroter les questions d'une manière lisible ainsi que la manière d'y répondre.

Les questions doivent être claires et syntaxiquement non complexes.

Éviter les questions interro-négatives.





Une phrase de remerciements à la fin du questionnaire.

2.2. L'entretien

Il s'agit ici de poser un certain nombre de questions à un apprenant ou enseignant en face à face. L'entretien permet de recueillir des données plus subjectives des enquêtés concernant un ou plusieurs points. L'entretien est destiné à un échantillon restreint. Il est enregistré puis retranscrit pour être analysé.

Il existe en fait trois sortes d'entretien :

2.2.1. Non-directif

Dans cet entretien, l'enquêté est totalement libre de parler d'un sujet précis. Ce genre d'entretien est généralement long.

L'enquêteur ne fait qu'intervenir sur la forme et non pas le fond. Ses interventions ont pour objectif d'encourager l'enquêté à parler et à argumenter son point de vue.

2.2.2. Semi-directif

Dans cet entretien l'enquêteur pose des questions et intervient pour recadrer l'entretien.

2.2.3. Directif

Dans ce cas les questions sont fermées et précises et l'enquêteur utilise une grille et prend en note les réponses des enquêtés.

2.3. Remarques

- Les enquêtés doivent être en général entre 6 et 12 et l'enquêteur doit éviter les biais de l'observation notamment éviter que l'enquêté ne donne des réponses en fonction de qu'il croit être attendu de l'enquêteur et non en fonction de son opinion réelle.
- On ne doit pas informer préalablement les enquêtés du contenu des questions de l'enquête pour pouvoir obtenir des réponses spontanées.
- Le lieu de l'enquête doit être neutre pour ne pas influencer les enquêtés
- L'enquêteur doit toujours être neutre, rester en retrait et surtout ne pas essayer d'orienter les réponses des enquêtés



3. L'observation

Il s'agit d'observer un ou des phénomènes en classe de FLE. Ces observations peuvent être dans des situations spontanées ou provoquées par l'étudiant chercheur. Ces situations peuvent être enregistrées (image ou son) en présence ou en absence de l'étudiant chercheur.

Il est important d'être muni d'une grille d'observation pour pouvoir analyser quantitativement et qualitativement les échanges, l'influence de certains supports didactiques, etc. et structurer le travail. La grille d'observation et ses indicateurs permettent de répondre aux questions pertinentes suivantes :

Qu'est ce qu'on veut observer?

Comment l'observer?

Comment exploiter ces observations en données quantitatives et qualitatives?

4. Application

Proposez des questions pour un questionnaire et un entretien directif auprès des enseignants du FLE exerçant au niveau du collège pour les thèmes de recherche suivants :

- Formation des formateurs et les nouvelles réformes éducatives (le cas de la deuxième génération au niveau de la 2^{ème} Année Primaire et 1^{ère} Année Moyenne.)
- Représentation de la culture française dans les manuels du FLE au niveau du collège.
- Fonctions de l'image fixe illustrative dans la compréhension orale des textes écrits.
- L'intégration des TICE dans le collège.
- La gestuelle et la compréhension orale.

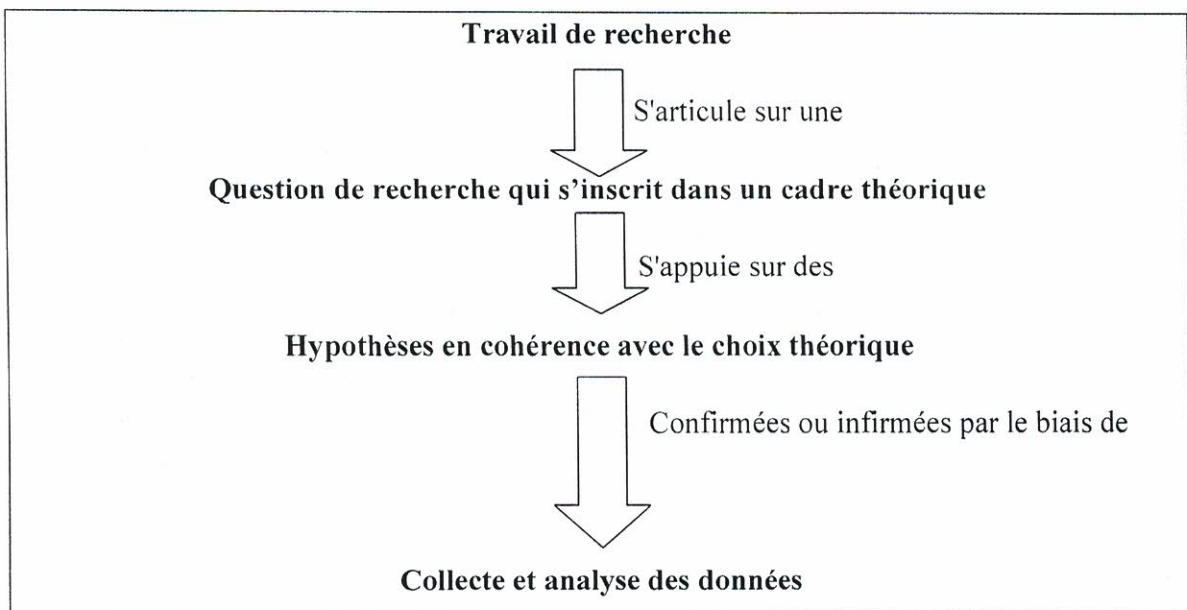


TD 7 : Les hypothèses dans un mémoire de recherche



1. Introduction

Dans tout travail de recherche (mémoire ou thèse), la question de recherche est considérée comme la pierre angulaire du travail sur laquelle doit s'articuler la recherche qui s'appuie systématiquement, dans le cadre d'une théorie retenue, à son tour sur un certain nombre d'hypothèses à confirmer ou à infirmer à travers les outils de recherche et le dispositif de recherche (expérimentation) adoptés. La collecte des données guidée par la théorie retenue, l'analyse de ces données doivent en principe confirmer ou infirmer les hypothèses émises au départ par le chercheur. Le schéma suivant récapitule le processus d'un travail de recherche :



Le présent cours a pour objectif de mettre en relief tout ce qui concerne les hypothèses de travail de recherche (de leur formulation à leur validation). Chaque point abordé dans ce cours sera explicité et analysé par le biais d'exemples.

2. Qu'est ce qu'une hypothèse

Tout d'abord, il est bon de rappeler que les recherches en sciences "humaines" ne sont pas soumises à une scientificité aussi systématique que dans les sciences "dures". Aussi toute la démarche de recherche adoptée en sciences humaines ne doit pas être appliquée mécaniquement : c'est la qualité, l'originalité de la question de recherche et la pertinence des hypothèses qui sont primordiales, ainsi que la cohérence de la démonstration.



Selon Dépleteau (2003 : 162), l'hypothèse est une *"réponse provisoire à la question de départ qui est issue de la théorie dans une démarche hypothético-déductive ou inductive. Cette réponse sera soit confirmée ou infirmée par la partie empirique"*. Parler d'hypothèse doit donc en principe nous inciter à parler de la **déduction** comme étant à la fois une *opération logique* et une *méthode de recherche*. La déduction consiste à inférer, à partir de données générales et démontrées par les chercheurs relevant d'un paradigme scientifique, de nouvelles idées sans pour autant recourir à une expérience. C'est le cas du chercheur, qui, pour analyser un comportement social s'appuie sur les règles dégagées par les ethnologues, et aboutit à une conclusion ethnique. Mais comme nous sommes dans le domaine des sciences humaines et non pas dans les sciences exactes comme les mathématiques, nous n'allons pas trop insister sur la démarche déductive.

Nous allons donner, dans un premier temps, les définitions dites générales concernant la notion d'"hypothèse" :

Le *Dictionnaire Larousse* donne les définitions suivantes:

- *"Proposition visant à fournir une explication vraisemblable d'un ensemble de faits, et qui doit être soumise au contrôle de l'expérience ou vérifiée dans ses conséquences"*.
- *"Supposition, conjecture, portant sur l'explication de faits passés ou présents ou sur la possibilité de survenue d'évènements futurs : une hypothèse non fondue"*.
- *" Dans la logique traditionnelle, proposition particulière, comprise comme implicite à la thèse, ou incluse à celle-ci. Dans la logique moderne, formule figurant en tête de déduction et qui à la différence d'un axiome n'a aucun caractère transitoire."*. Nous constatons que les trois définitions données par le Dictionnaire insistent sur le fait qu'une hypothèse est une proposition avancée sur le mode du virtuel pour tenter de répondre à une question et cette proposition demande à être vérifiée par l'expérience.

Dans un second temps, nous proposons quelques définitions de l'hypothèse formulées par des spécialistes dans le domaine de la méthodologie de recherche :

Selon Fortin (2004 : 34), l'hypothèse est un *"énoncé formel qui prédit la ou les relations attendues entre deux ou plusieurs variables. C'est une réponse plausible au problème de recherche"*.



Pour Deshaies (1999 : 12), l'hypothèse est présentée comme un *"mode de raisonnement qui part a priori, d'une affirmation ou d'une proposition qu'il s'agira par la suite de confirmer ou infirmer... L'hypothèse représente une méthode de résolution de problèmes dont le point de départ s'inspire du mode déductif de raisonnement."*

Gauthier²(2003 : 25) pour sa part, considère l'hypothèse comme une *"proposition portant sur un rapport entre des concepts particuliers, dont on ne sait pas encore si elle est vraie ou fausse, mais au sujet de laquelle on croit que les faits pourront établir soit la vraisemblance ou la fausseté"*.

Ainsi, les définitions avancées par les spécialistes en méthodologie de la recherche ne s'éloignent pas beaucoup de celles données par le Dictionnaire Larousse. En effet, nous remarquons qu'il y a toujours l'idée que l'hypothèse est une assertion sur le mode hypothétique qui doit être soumise à la vérification.

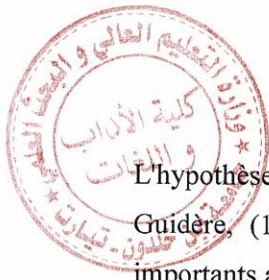
3. Caractéristiques des hypothèses rigoureuses

Une hypothèse rigoureuse est émise à partir d'une observation partielle en s'interrogeant sur la règle qui régit le phénomène. Un des exemples les plus connus est celui de l'observation de la chute de la pomme par Newton qui a donné lieu à la formulation de la théorie de la gravité terrestre.

Pour qu'une hypothèse soit valable scientifiquement, elle doit obéir à un certain nombre de contraintes ou de caractéristiques qu'on peut résumer ainsi en se basant sur Guidère, (1999 : 25) :

- 1. Il faut que l'hypothèse se fasse à partir d'une observation empirique ou d'une étude préalable.*
- 2. l'hypothèse doit être vérifiable dans la réalité soit par le biais d'une enquête soit par l'expérimentation.*
- 3. l'hypothèse doit être cohérente et elle ne contient pas de contradiction.*

² Les trois définitions citées sont tirées de l'ouvrage de Dépelteau, F., 2003, La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats. De boeck.

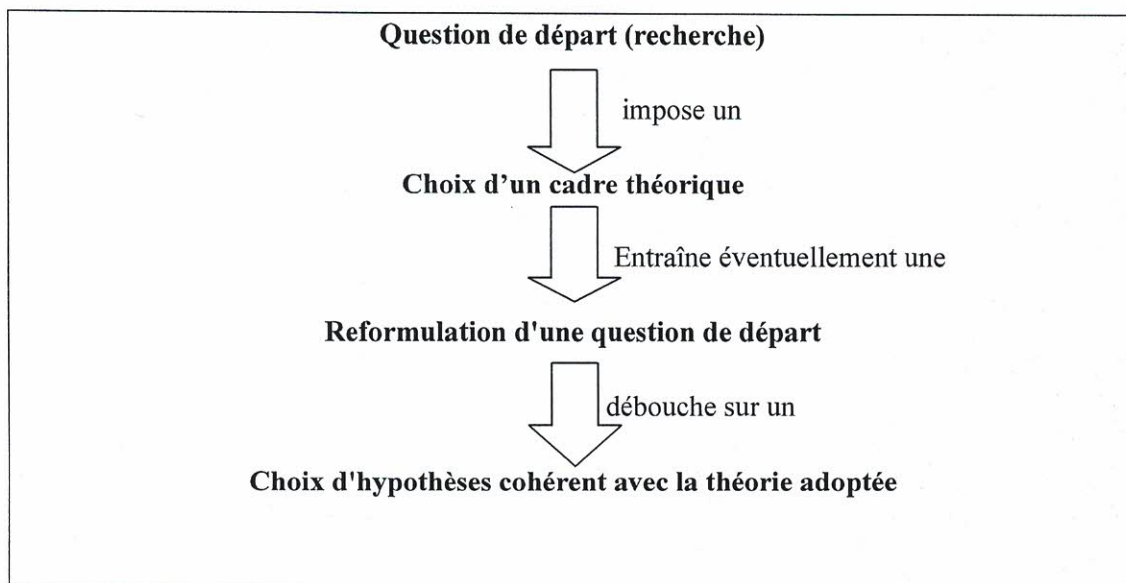


L'hypothèse doit donc être à la fois **observable, vérifiable et cohérente**. D'autre part, selon Guidère, (1999 : 76) nous devons prendre en considération trois facteurs ou principes importants avant d'émettre une hypothèse à savoir :

- **Le principe de récurrence** qui permet d'émettre une ou plusieurs hypothèses sur un phénomène observé et répété plusieurs fois.
- **Le principe de l'analogie** qui permet au didacticien de tester par exemple un outil ou dispositif didactique sur les apprenants du primaire puis sur les collégiens avant de le tester sur les lycéens.
- **Le principe de la continuité** permet quant à lui de vérifier le ou les liens qui peuvent exister entre des faits qui sont en apparence éloignés.

4. Formulation d'une hypothèse

La formulation d'une ou d'hypothèses peut se résumer par le schéma ci-dessous :



Selon Guidère (1999 : 4), la formulation d'une hypothèse est déterminée par un certain nombre de paramètres : le domaine de l'étude, le modèle d'analyse et aussi le contexte d'étude (sur le terrain, à travers des documents/ recherche isolée, en équipe, au sein d'un laboratoire.) Ces trois facteurs jouent un rôle primordial dans l'émission et la vérification des hypothèses.



A titre d'exemple, les hypothèses émises en didactique du FLE sont complètement différentes de celles émises en anthropologie ou en histoire car les démarches de recherche et les cadres théoriques ne sont pas les mêmes, ainsi que les contextes d'étude.

Selon Mongeau (2008 : 78) pour formuler les hypothèses on doit considérer en plus du cadrage théorique et de la question de départ :

- **La faisabilité** (temps imparti pour la recherche) : quelques mois pour le Master et quatre années pour le doctorat.
- **Les ressources disponibles** (pour appliquer le dispositif de recherche dans de bonnes conditions) notamment en didactique : enquête, entretien.
- L'accessibilité du terrain
- **La validité des résultats anticipés** (méthodes de vérification).
- **La pertinence** (sociale et scientifique) et les **aspects éthiques**.

5. Types d'hypothèses selon les variables³

Il existe plusieurs classifications des hypothèses. Nous allons en citer quelques-unes mais tout en insistant sur les variables d'une hypothèse.

1. Les hypothèses peuvent être soient *partielles* ou bien *générales*.

Exemples

- "Les apprenants ne prennent pas la parole en classe de FLE car les enseignants ne leur donnent pas la chance de s'exprimer" est une hypothèse partielle puisqu'il existe d'autres hypothèses qui pourraient expliquer le fait que les apprenants ne prennent pas la parole en classe de FLE (timidité, compétence linguistique insuffisante, etc).

- "*Être témoin de violence rend violent*" est une hypothèse générale.

2. Elles peuvent être également soient *univariées*, *bivariées* et *multivariées* (c'est le nombre de variables contenus dans une hypothèse qui décide de la nature de l'hypothèse dans cette classification : une, deux ou plusieurs variables).

³ Une variable est selon Dépelteau (2003 : 163) *un élément d'une hypothèse à laquelle on peut attribuer diverses valeurs et qui comme son nom l'indique varie.*



Exemples

- Le temps de parole des apprenants pourrait être un facteur déterminant dans l'importance de leur expression orale est une hypothèse univariée.

- Le niveau d'instruction et le métier des parents des apprenants sont deux facteurs qui pourraient jouer un rôle dans la prise en charge de leurs enfants scolarisés est une hypothèse bivariée

- Dans l'expression écrite la prise en compte du nombre des erreurs leur fréquence et leur nature pourraient aider l'enseignant dans l'activité de remédiation est une hypothèse multivariée

6. Validation d'une hypothèse

Selon Blanchet, cité dans Chardenet (2011 : 15), "*l'expérimentation est organisée à partir d'une hypothèse intellectuelle émise par le chercheur qu'il faut valider ou réfuter notamment par l'argument de la fréquence statistique*" si l'on choisit **le paradigme quantitatif comme démarche de validation de l'hypothèse (l'autre démarche étant le paradigme qualitatif, c'est-à-dire le recours aux entretiens, questionnaires**. De ce fait, nous pouvons avancer que la validation des hypothèses passe systématiquement par *l'Opérationnalisation* du cadre théorique. Ce qui revient d'une manière pratique à traduire les hypothèses en données observables et en procédure(s) d'observation/ d'éllicitation de données qu'on peut valider, vérifier et tester à l'aide de tableaux qui contiennent des indicateurs quantifiables (comme le nombre de prises de parole) et/ou qualifiables (comme la nature des énoncés émis par les apprenants). L'analyse des données par expérimentation nous permet à la fois de valider les hypothèses et de répondre à la question de départ (question de recherche).

Par exemple, dans un travail de recherche qui porte sur l'étayage de l'enseignant auprès des apprenants dans une classe de FLE, l'étudiant chercheur a basé une de ses hypothèses sur le temps de parole de l'enseignant et celui des apprenants qui devrait varier d'une activité d'Enseignement/Apprentissage à une autre. La variable dans cette hypothèse était le temps de parole qui était observée dans chaque activité enregistrée.

7. Conclusion

La phase d'émission des hypothèses de recherche est un travail comme nous venons de le voir à la fois important et délicat.





Il faut noter que si ce travail se fait d'une manière rigoureuse et en relation avec la question de départ, avec le cadre théorique adopté et en cohérence avec la problématique de recherche, la suite de la recherche ne peut qu'être fructueuse. Ce travail doit systématiquement préparer la phase qui vient après les hypothèses c'est-à-dire l'expérimentation adoptée qui, par ses résultats, peut éventuellement amener à modifier les hypothèses de recherche.

Bibliographie indicative pour des lectures supplémentaires

Beaud, M., 2006, L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de Master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net. Éditions La Découverte.

Chardenet, P. (Dir.), 2011, Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées. Agence Universitaire de la Francophonie / Éditions des Archives Contemporaines, 509 p. [en ligne sur http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=819]

Dépelteau, F., 2003, La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats. De boeck.

Dictionnaire Larousse

Guidère, M., 1999, Méthodologie de la recherche, guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales, Maîtrise, DEA, Master, Doctorat, Lyon : Ellipses.

Mongeau, P., 2008, Réaliser son mémoire ou sa thèse, Québec : PUQ.



TD 8 : Le corpus d'étude dans un mémoire de recherche

1. Introduction

Dans un sens général, un corpus est un "*recueil de pièces ou de documents qui concerne une même matière, discipline ou doctrine*"

En sciences du langage, un corpus est selon Dalbera (2002) un « *ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique. Le terme a pourtant conservé, en linguistique, un peu de son acception d'origine,Corpus renvoie ..., à une collection de textes présentant une certaine unité de genre ou bien d'époque ; ainsi furent élaborés au XIX^{ème} siècle le Corpus inscription umgraecarum et le Corpus inscription umlatinarum. Corpus devient même un mot français à part entière dès lors qu'il ne s'inscrit plus dans un syntagme latin, et l'on parle de Corpus des Troubadours ou de Corpus des poètes de la Renaissance. »*

2. Qu'est ce qu'un corpus

Un corpus est un ensemble de textes de taille importante, authentiques, rassemblés selon des critères précis, souvent collectés sous format électronique. Ces documents ou textes sont le matériau de base sur lequel portera l'étude/l'analyse d'un travail de recherche.

3. Exemples de corpus

Nous utilisons les corpus dans plusieurs domaines : lexicologie, didactiques des langues, études sociolinguistiques, études linguistiques, littérature, linguistique informatique, terminologie, traduction, rédaction technique, etc.

- ✓ En didactique du FLE, le corpus peut être composé d'enregistrements audio ou vidéo d'activités enseignées.
- ✓ En recherche en littérature, le corpus peut être composé de romans, nouvelles, essais et poèmes.
- ✓ En analyse de discours, le corpus peut être composé de mails, tracts politiques, publicités, etc.

4. Aspects d'un corpus

Le corpus en version papier ou numérique possède trois aspects auxquels il faut donner une importance particulière :



- Son choix qui dépend des objectifs fixés par la recherche et par conséquent ce choix doit respecter trois critères qui sont *la pertinence par rapport au sujet à étudier, la cohérence entre les différents éléments constituant le corpus et la consistance (taille du corpus)* ;

- Sa constitution ;
- Son utilisation.

Chaque thème de recherche exige l'utilisation d'un corpus qui est à la fois spécifique et original.

Dans la plupart des cas, nous utilisons des logiciels d'analyse textuelle qui peuvent aider énormément les étudiants dans la transcription et surtout le traitement des données des corpus (par exemple flex pro, lexico, AntConc, etc.)

Nous pouvons utiliser ces logiciels, dans un corpus, pour :

- ✓ Comparer les emplois d'un même terme ;
- ✓ Étudier la fréquence ou les occurrences des mots, expressions, ... ;
- ✓ Identifier des définitions ;
- ✓ Étude morphosyntaxique ;
- ✓ Marquage prosodique des corpus oraux transcrits ;
- ✓ Analyse des erreurs dans les productions des apprenants.

5. Quelques exemples de corpus

- ✓ Support : papier, électronique, audio, vidéo ;
- ✓ Monolingue, bilingue, multilingue ;
- ✓ Locuteurs natifs ou apprenants de la langue ;
- ✓ Ouvert/fermé ;
- ✓ Présence d'annotation : textes bruts ou annotés.



TD 9 : Élaborer une problématique de recherche



1. Introduction

Problématiser un thème de recherche, c'est d'abord le questionner pour en découvrir toutes les facettes, tous les concepts qu'il mobilise, leurs liens logiques comme le démontrent les deux citations suivantes :

-Selon le Dictionnaire *Le Petit Robert*, la problématique est "*l'art, la science de poser les problèmes, elle est le questionnement aboutissant à un ensemble de problèmes dont les éléments sont liés*" (je souligne)

- Selon le Dictionnaire *Le Grand Robert de la langue française*, la problématique est "*Art et science de poser des problèmes (questionnement), ensemble de problèmes dont les éléments sont liés*"

2. Comment problématiser un thème de recherche

Problématiser un thème de recherche, c'est déterminer la façon la plus appropriée de l'étudier. La problématique d'un mémoire de recherche représente par conséquent la synthèse ordonnée de ce questionnement souvent présentée dans l'introduction générale de tout travail de recherche. La problématique sert à introduire la question de recherche du thème à étudier, ses différents aspects et annonce comment cette question va être traitée, en termes de théorie et d'outils de recherche à adopter. Cette définition est synthétisée dans la citation suivante de Puren (2012 : 6) : "*une problématique de recherche est l'ensemble organisé de postulats, prémisses, concepts, modèles, questions, hypothèses et autres éléments éventuellement considérés comme indispensables à la présentation d'un projet de recherche entre l'exposé de son origine, de son objet, de son domaine et de son objectif, en amont, et l'annonce de ses moyens et modes de réalisation (ressources, méthodes, parcours), en aval.*"

3. La démarche de problématisation

La démarche de problématisation peut être récapitulée sous la forme suivante :

- ✓ Délimiter les dimensions de l'objet de l'étude et déterminer l'(es)objectif(s) de la recherche ;
- ✓ Présenter le paradigme théorique et les orientations du travail ;
- ✓ Préciser la question ou les questions de recherche sous-jacentes ;
- ✓ Formuler les hypothèses du travail de recherche ;



✓ Préciser les outils de recherche qui permettront de répondre au questionnement



4. Les critères d'une bonne problématique

- ✓ Elle n'est ni une définition, ni une démonstration, ni un exposé
- ✓ Elle n'aboutit pas à une réponse limitée du genre oui ou non
- ✓ -Elle ne débouche par sur une réponse immédiate
- ✓ Elle mène l'étudiant à poser une question de recherche générale qui ouvrira à son tour sur des questions partielles qui orientent la recherche

5. Exemples de thèmes de recherche

- a. En quoi les réseaux sociaux sont-ils un moyen de socialisation des apprenants?
- b. Les instructions officielles insistent sur le rôle de l'oral mais en réalité les apprenants peinent à prendre la parole en public
- c. Quelle méthodologie d'enseignement faut-il adopter en contexte algérien?
- d. Comment se déroule l'évaluation en classe de langue?

6. Exemple de thèmes possibles pour le thème "la tablette tactile"

- a. La tablette : objet à la mode ou objet fonctionnel?
- b. En quoi la tablette peut-elle aider l'apprenant à acquérir un lexique?
- c. Comment peut une tablette un support didactique
- d. En quoi la tablette peut favoriser l'apprentissage en télé-tandem (à distance)

7. Application

1. On traite souvent en milieu scolaire le problème de "la violence".

Essayez de trouver des thèmes différents à ce propos, suivant que vous soyez :

- ✓ Un enseignant
- ✓ Un sociologue
- ✓ Un psychologue



2. Les problèmes de lecture

Trouvez deux thèmes qui se rapportent à ce sujet ; dites de quels domaines d'étude elles relèvent.





TD 10 : Comment rédiger l'introduction d'un mémoire de recherche

1. Qu'est ce qu'une introduction

L'introduction est une partie à la fois centrale, incontournable et cruciale de tout travail de recherche. Elle représente la première partie qui présente au lecteur ou examinateur le contenu du travail fait sur le thème de recherche. Cependant, selon plusieurs chercheurs, cette partie ne peut être rédigée d'une manière définitive qu'une fois le travail est achevé, en d'autres termes, c'est la dernière section à être rédigée dans un travail de recherche. Ainsi, il est à noter qu'il ne faut pas confondre ordre de lecture et ordre d'écriture : pour le lecteur, l'introduction constitue l'entrée dans le mémoire à lire. Pour le rédacteur, l'introduction est la dernière partie à rédiger parce qu'il a alors tous les éléments de son mémoire

2. Quelques règles à respecter

- Une bonne introduction doit attirer l'attention du lecteur avec son style soigné en posant des questions pertinentes et en suivant une progression argumentative originale.
- La longueur d'une introduction doit être en moyenne de trois pages dans le cas d'un mémoire de licence ou Master II.
- L'introduction est l'entrée de tout travail de recherche, de ce fait, il faut se mettre en tête que la première impression qu'aura le lecteur du mémoire sera faite suite à sa lecture de l'introduction. Donc une importance particulière doit être donnée à la rédaction et la présentation de cette section.

3. Les composantes de l'introduction de mémoire de recherche

Toute introduction de mémoire de recherche doit comporter, en principe, les points suivants :

3.1. Un constat fait à partir de plusieurs observations faites en classes de langue (dans le cas d'un mémoire en didactique du FLE) qui constitue l'amorce d'une problématique ;

3.2. Une introduction du thème traité, c'est-à-dire le cadre de l'étude sans lequel sera traitée la thématique du mémoire ;

3.3. Une problématique du sujet ;

3.4. Une question de recherche voire double question de recherche dans certains mémoires de recherche ;



3.5. Des hypothèses qui proposent des pistes de réponses à la question de recherche ;

3.6. Les outils de recherche adoptés pour vérifier la validité des hypothèses qui sont le support de la recherche (enquête sous forme de questionnaire ou entretien, corpus sous forme des enregistrements audio ou vidéo des activités, grilles d'analyse, ...);

3.7. Le plan du mémoire (les différents chapitres du mémoire) qui représente les grandes lignes ou les axes principaux du travail de recherche.

Il est à rappeler qu'il faut à chaque fois que l'étudiant justifie son choix par rapport à l'état de la recherche sur le sujet choisi. De plus, l'étudiant doit mettre en perspective, lors de la rédaction de l'introduction, la question principale de sa recherche en précisant le paradigme théorique de sa recherche ainsi que les étapes qu'il suivra pour mener à bien sa recherche.

4. Application

Rédigez une introduction, en vous basant sur les recommandations supra, pour les thèmes de recherche suivants :

- Formation des formateurs et les nouvelles réformes éducatives (le cas de la deuxième génération au niveau de la 2^{ème} Année Primaire et 1^{ère} Année Moyenne.)
- Représentation de la culture française dans les manuels du FLE au niveau du collège.
- L'apport de la lecture dans l'appropriation de l'écriture au niveau du primaire.



TD 11 : Comment rédiger la conclusion d'un mémoire de recherche

1. Qu'est-ce qu'une conclusion

La conclusion est la dernière partie d'un travail de recherche. Elle constitue la note finale du mémoire. Cette section a pour rôle à la fois de synthétiser et mettre en relief les résultats obtenus de l'étude menée. De ce fait, la rédaction de la conclusion doit répondre clairement aux questions et hypothèses posées en début du mémoire.

2. Les composantes d'une conclusion

Toute conclusion de travail de recherche doit traiter les points suivants :

- Résumer les principales étapes de la recherche ainsi que la démarche adoptée ;
- Mise en exergue les résultats de la recherche ;
- Éléments de réponse à la question de recherche du départ ;
- Confirmer ou infirmer les hypothèses émises au départ ;
- Synthèse des insuffisances du travail ainsi que les difficultés rencontrées d'ordre théorique et aussi pratique ;
- Les perspectives et les ouvertures du travail de recherche réalisé dans une perspective interdisciplinaire.

3. Quelques règles à respecter lors de la rédaction de la conclusion

- Montrer l'intérêt de la recherche menée et l'apport de chaque partie évoquée,
- Mentionner les points forts et les innovations en termes de recherche ; Ils doivent être mis en relief en parallèle avec les difficultés, lacunes et insuffisances qui ont affecté le travail. Ce travail donnera l'impression que l'étudiant est conscient des enjeux de sa recherche et qu'il possède une distance critique qui lui permet de juger son travail avec une certaine objectivité.
- Rédiger la conclusion dans un style qui permet de donner au lecteur à la fois un sentiment, de satisfaction et aussi l'envie d'en savoir davantage le jour de la soutenance ,



4. Application

Rédigez une conclusion, en vous basant sur les recommandations ci-dessus, pour les thèmes de recherche suivants :

- L'alternance codique dans les pratiques langagières des apprenants.
- Le rôle du ludique dans le développement de la compétence langagière des apprenants.
- Fonctions de l'image fixe illustrative dans la compréhension orale des textes écrits.
- L'intégration des TICE dans le collège.
- La gestuelle et la compréhension orale au niveau du cycle primaire.





TD 12 : L'utilisation des tableaux

1. Introduction

Dans un travail de recherche, l'étudiant fait appel au cours de la partie théorique et beaucoup plus dans la partie analyse des résultats, à des tableaux, histogrammes, schémas et index, des sigles, etc.

Dans le présent TD, nous allons essayer de détailler les normes d'utilisation des tableaux, des histogrammes, des schémas et de l'index des sigles.

2. Règles à respecter dans la présentation des tableaux, des histogrammes, des schémas et de l'index des sigles

- ✓ Taille de police 10 ;
- ✓ Donner un titre à chacun des tableaux, histogrammes, schémas ;
- ✓ Faire un commentaire ou analyse après chaque illustration ;
- ✓ Prévoir un tableau au début ou la fin du mémoire où on cite les tableaux par numéro, titre et page ;
- ✓ Citer la source exacte des tableaux, des histogrammes, et des schémas dans le cas où ces derniers sont pris d'un autre travail de recherche ou d'un ouvrage ou un site internet ;
- ✓ Prévoir pour chaque sigle sa déclinaison complète lors de la première utilisation et mettre entre parenthèse désormais plus le sigle

3. Quelques exemples de sigles

FLE est le sigle de : Français enseigné comme étant une Langue Étrangère

APC est le sigle de : Approche Par les Compétences.

PA est le sigle de : Perspective Actionnelle.

AC est le sigle de : Approche Communicative.

AP est le sigle de : Année Primaire.

AM est le sigle de : Année Moyenne.

AS est le sigle de : Année Secondaire.



TD 13 : Recueil et traitement des résultats de recherche

1. Introduction

Après avoir précisé l'objet de recherche et les grandes lignes de son mémoire, l'étudiant doit être en mesure d'opter pour les techniques de collecte de données à adopter. Chaque approche est choisie selon ce que l'étudiant veut vérifier : mieux comprendre une situation ou vérifier la validité d'une ou plusieurs hypothèses⁴.

On évoquera dans le présent TD trois approches d'analyse des résultats de recherche à savoir :

- L'approche quantitative
- L'approche qualitative
- L'approche mixte

2. L'approche quantitative

Cette approche a recours à la mesure et à l'analyse chiffrée. Elle se base sur un traitement statistique qui permet au chercheur de généraliser ses résultats du moment où cette approche procure des données précises concernant un nombre important d'enquêtés.

3. L'approche qualitative

L'analyse qualitative est une méthode de traitement inductive qui fait appel aux principes de l'analyse de contenu. Elle permet l'approfondissement et l'élaboration d'hypothèses et de modèles théoriques. Elle traite avec des données difficilement quantifiables telles que les images, les propos, et les sons, etc.

Dans ce type d'analyse, l'étudiant se préoccupe de dégager une interprétation qui donne un sens aux données. C'est le cas d'analyse des entretiens libres où le chercheur doit finement analyser les réponses des enquêtés par rapport aux questions posées.

⁴ Il est à noter que ce TD est basé en grande partie sur un ouvrage en méthodologie de recherche intitulé "Réaliser son mémoire ou sa thèse" (pp. 30-38).

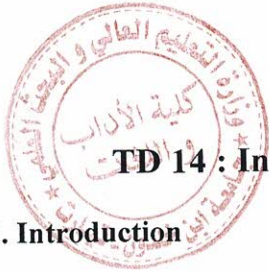


4. L'approche mixte

Cette approche se situe entre les deux principales approches. Elle combine les deux premières approches en associant les méthodes de collecte et d'analyse de données propres à l'approche quantitative et l'approche qualitative.

Elle porte généralement sur des situations et des phénomènes peu connus. Pour ce faire, elle utilise tous les éléments aidant à mieux saisir le problème étudié.





TD 14 : Insérer une citation dans un mémoire de recherche

1. Introduction

Dans un mémoire de recherche, l'étudiant est amené à citer plusieurs auteurs et ouvrages de référence que ce soit dans la partie théorique où on doit présenter un certain nombre de concepts et notions et théories clés, ou pour étayer certains choix et réflexions dans la partie pratique.

Il est à noter qu'un mémoire de recherche ne doit pas être une compilation de citations sans enchaînement ni explication.

2. Qu'est ce qu'une citation

Selon le *Dictionnaire de français Larousse*⁵ la citation est définie comme :

- ✓ Action de citer, de rapporter les mots ou les phrases de quelqu'un ; paroles, passage empruntés à un auteur ou à quelqu'un qui fait autorité.
- ✓ Phrase chorégraphique, musicale, plan cinématographique, etc., insérée dans une création d'un artiste sans qu'il en soit l'auteur.

Le terme citation désigne deux réalités selon Compagnon (1979 : 29) "tout à la fois deux opérations, l'objet prélevé et l'objet greffé, comme s'il demeurerait le même dans différents états", c'est-à-dire qu'une citation représente un prélèvement pertinent de segment de texte dans un document source et l'introduction de ce "corps étranger" dans le document cible.

Il s'agit donc d'une énonciation dont la particularité est, selon Compagnon (1979 : 55) "une énonciation singulière : une énonciation de répétition ou la répétition "

3. Les marqueurs de citation

Il existe deux types de marqueurs de citations :

3.1. Marqueurs typographiques

3.2. Marqueurs de référentiation

⁵Définition disponible sur

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/citation/16228#sxWm2DmHKDEx2BmQ.99>



3.1. Marqueurs typographiques de la citation

3.1.1. Les guillemets

Un signe typographique inventé au XVIIème siècle par l'imprimeur Guillaume.

Exemple

3.1.2. Les guillemets plus l'italique

3.1.3. Les deux points

- ✓ Les deux points ne s'utilisent pas dans une citation brève. Ce marqueur est combiné à l'un ou l'autre marqueur précédent.
- ✓ Les deux points servent à détacher et mettre en relief le bloc cité.
- ✓ Lorsqu'il s'agit d'une citation plus de trois lignes, la citation doit être mise à la ligne et annoncé par un alinéa.

3.2. Marqueurs de référencement de la citation

La citation est accompagnée des signaux textuels de référenciations suivants :

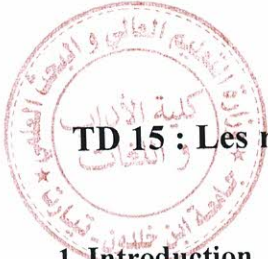
- ✓ Soit un nombre en exposant qui renvoie à une note de bas de page développant la référence bibliographique :
- ✓ Soit initiale du prénom, nom de l'auteur cité (nom de l'auteur) date de l'ouvrage et page. Ce mode d'indexation implique un renvoi à la bibliographie à la fin du travail.

Remarque

Il va de soi que l'on ne fait jamais précéder un nom d'auteur d'un M. ou Mme.

Citation et fidélité au texte cité

Quand on reprend les propos intégralement sans citer son auteur on parle de **plagiat**.



TD 15 : Les références bibliographiques selon les normes APA (American Psychological Association)

1. Introduction

Il existe deux normes internationales en matière de référencement bibliographique dans plusieurs domaines (sciences naturelles, mathématiques et toutes les branches techniques, ainsi que les sciences humaines, etc.). Dans notre cas, nous allons évoquer les deux normes qui concernent les sciences humaines, à savoir les normes ou protocole MLA (Modern Language Association) et surtout les normes APA adoptés par la plupart des chercheurs ces dernières années.

- Le protocole MLA a été élaboré par la Modern Language Association of America à l'usage des enseignants de littératures et langues vivantes. Ce protocole possède ses propres normes présentées sur la page <https://style.mla.org/>.
- Le protocole APA est élaboré par l'American Psychological Association à l'usage des psychologues et s'applique aux sciences naturelles et sociales.

2. Définition des normes APA

Les normes, style ou protocole APA ont été définies par l'American Psychological Association pour les publications scientifiques. Il s'agit d'un ensemble de règles spécifiant la présentation des références bibliographiques, des notes de bas de page, et les citations, etc. Ce format est défini dans le *Publication Manual of the American Psychological Association* (6^e éd.), 2009.

3. Insertion des références dans le texte courant

3.1. Principes de base

Les références dans le texte contiennent entre parenthèses le nom de l'auteur et l'année de publication, séparés par une virgule. On ne doit mentionner ni le prénom ni les initiales.

Dans certains cas le nom de l'auteur est inséré sans parenthèses.

- **Texte d'un seul auteur**

Le nom de l'auteur est indiqué ainsi que l'année de publication de l'ouvrage.

- **Texte de deux auteurs**

Les noms des deux auteurs sont également indiqués par la conjonction "et".



- **Texte de trois à cinq auteurs**

Lors de la première référence, le nom de tous les auteurs, ainsi que l'année sont indiqués.

Lors des références subséquentes, seul le nom du premier auteur est indiqué suivi de "et al"

En cas de confusion on indique à chaque fois le nom des deux auteurs.

- **Texte de six auteurs et plus**

Seul le nom du premier auteur, suivi de "et al" ainsi que l'année de publication sont indiqués cependant dans la liste des références bibliographiques, tous les noms sont précisés.

- **Plusieurs textes de même(s) auteur(s) et année de publication**

Dans ce cas les références sont listées par ordre alphabétique et en même temps par ordre chronologique croissant

- **L'auteur est un groupe (institution, association, ...)**

Lors de la première référence, le nom du groupe est indiqué en entier, suivi de l'acronyme officiel entre crochet.

4. Liste des références bibliographiques

4.1. Principes de base

La liste doit contenir toutes les références citées dans le texte du mémoire et seulement celles-ci.

4.2. Ordre d'insertion

- Les références sont listées par ordre alphabétique des noms d'auteurs ;
- Pour les références sans auteur, il convient de considérer la première lettre du premier mot significatif du titre ;
- Pour les noms d'auteurs comportant un préfixe, la première lettre du préfixe est considérée ; celle-ci est toujours en majuscule, étant en début de l'entrée ;
- Les références d'un ou plusieurs mêmes auteurs sont ensuite listées par ordre croissant de l'année de publication ;
- Les numéros et nombres de volumes, ainsi que les pages sont toujours écrits en chiffres arabes. Seuls les chiffres romains d'un titre restent romains.



4.3. Formes générales

- **Ouvrage**

Auteur, A., (année), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition : maison d'édition.

- **Chapitre dans un ouvrage collectif**

Auteur, A., (année). Titre du chapitre. In A Auteur-éditeur (Ed), *Titre de l'ouvrage collectif* (pp. xx.xx). Lieu : Maison d'édition.

- **Article d'un périodique**

Auteur, A., (année). Titre de l'article. *Titre du périodique. Vol (nb), xx-xx.*

- **Page web (internet)**

Les références tirés d'internet comporte après le titre la mention [en ligne] entre crochets ainsi que l'adresse internet complète (URL) entre <> et la date de consultation.

- **Mémoire ou thèse**

Auteur, A., (année). Titre de la thèse ou du mémoire, université de soutenance, édition (si la thèse est publiée).

5. Application

1. Les références d'ouvrages suivantes sont-elles rédigées selon les normes APA? Si c'est non dites pourquoi?

- Campos Gautier, Marianella. La responsabilité de l'état difficile à engager dans le cas d'un accident corporel à l'école. In la voix du web juridique : article droit en général (en ligne), 24 septembre 2009. Disponible sur : <http://www.legavox.fr/blog/marianella-campos-gautier/responsabilité-etat-difficile-engager-dabs-881.htm>. (consulté le 25.09.2009)

-J.M. Adam, les types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue. Paris : Armand Colin, 2005.

-BENVENISTE, Émile, 2000. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Nathan.

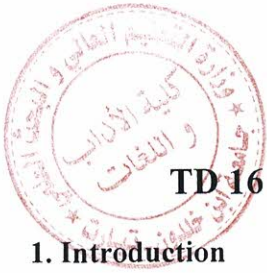
-ORIOLE-BOYER, Claudette, L'art de l'autre Didactique du texte et communication », *Langue Française*, n° 70, pp 30/45 (1986).

Garcia-Debanç, Intérêts des modèles du processus rédactionnels pour une pédagogie de l'écriture, revue Pratiques, n°49, 1986, p28,p45



2. Dans chacune des références bibliographiques suivantes trouvez l'erreur commise et corrigez-la en respectant les normes APA :

- MP de Partz & P. Zesiger (1999). Langage écrit (pp. 413-434). In J.A. Rondal & X. Serob
Troubles du langage : les bases théoriques, diagnostic et rééducation. Liège : Mardaga.
http://www.college-de-france.fr/media/psy_cog/UPL53907_cours2sd.pdf
- Halté, F., revue Pratiques, 1983, " De la langue à la communication dans l'école " pp 3/16.
- Flahault V, 1983, "Fonctions du langage et pédagogie de la communication", *Revue Pratiques*, n°40, pp 13, 23.
- Bronckart, Jean-Paul, genres de textes, types de discours et opérations psycholinguistiques, 1996. Bruxelles : De Boeck
- Éveline Charmeux, Apprendre à lire et à écrire : 2 cycles pour commencer ; éditions SEDRAP : Toulouse, 1998.



TD 16 : Le travail de révision d'un mémoire de recherche

1. Introduction

A la fin de la rédaction du mémoire, le directeur de recherche veille toujours à demander à l'étudiant chercheur de faire un travail de révision qui consiste à revoir le travail qu'il vient d'achever en focalisant surtout sur les points examinés ci-dessous, avant de remettre le travail fini pour avoir le rapport de soutenabilité ainsi que l'autorisation d'impression du mémoire.

2. Les points les plus importants à prendre en considération

Les points les plus importants à prendre en considération avant de remettre le travail sont :

2.1. La relecture

Il est fortement recommandé de se relire (ou si possible de se faire relire par quelqu'un d'autre) à chaque fois qu'une partie du mémoire est achevée. Cette relecture permet de détecter les erreurs d'orthographe, d'inattention, les oublis les incohérences dans la rédaction, l'emploi de la ponctuation, etc.

2.2. Les notes de bas de page

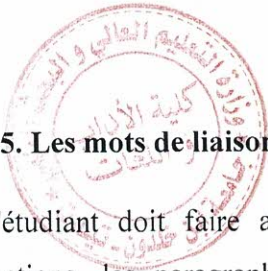
Les notes de bas de page sont utilisées pour apporter des précisions et des explications supplémentaires mais non essentielles. Ces explications ne peuvent pas être insérées dans le corps du mémoire. Elles doivent aussi être relues attentivement.

2.3. Le style l'utilisation du "on", "nous", "je"

Le style d'écriture doit être à la fois simple, clair, précis et scientifique. On privilégie l'utilisation du "nous" (mais attention aux accords) qui est à la fois simple et personnel. Le "je" est utilisé généralement après le doctorat où on arrive à la phase de devenir chercheur à part entière. Le "on" est à éviter puisque c'est un style impersonnel qui ne s'assume pas.

3.4. Les qualificatifs

Il faut éviter les adjectifs qui enlèvent le style scientifique au style de l'écriture du mémoire, les superlatifs et les adjectifs non scientifiques du genre "l'excellent travail", "la très remarquable conclusion" sont à éviter. Il faut rédiger d'une manière à rester simple, humble et surtout neutre et éviter également le style journalistique. Il faut donc utiliser des phrases du genre "le présent travail", "la conclusion du travail", etc.



2.5. Les mots de liaison ou "connecteurs"

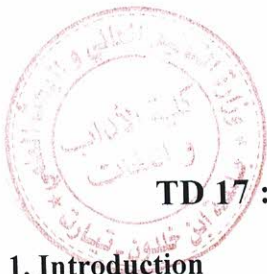
L'étudiant doit faire attention aux connecteurs qui permettent l'enchaînement entre les sections, les paragraphes et les phrases. Il ne faut pas exagérer dans l'utilisation des connecteurs du genre "donc", "par contre", "en conséquence", "en effet", "cela", etc.

2.6. Le paragraphe

Le paragraphe ne doit pas contenir que quatre lignes ni 40 non plus. Il faut savoir équilibrer le nombre de lignes dans chaque paragraphe, qui doit toujours commencer par un alinéa.

2.7. Les balises du texte

Par "balises de texte", il faut entendre la manière d'annoncer le plan du chapitre en début de chapitre et la récapitulation des points importants en fin de chapitre et l'enchaînement sur le suivant.



TD 17 : La soutenance orale d'un mémoire de recherche

1. Introduction

La soutenance de mémoire de Licence ou de Master II (entre autres) est un examen oral pendant lequel le candidat présente son travail et répond aux questions des membres du jury. Ce dernier est composé (au minimum) d'un président de jury, du directeur ou responsable du mémoire et d'un examinateur. Chaque membre du jury lit préalablement le mémoire et prépare à la fois des remarques et des commentaires ainsi que des questions à poser.

2. Ce qu'il faut savoir sur une soutenance orale

2.1. Une soutenance peut être

2.1.1. Ouverte

C'est-à-dire en plus des membres de jury, d'autres étudiants et membres de famille du candidat peuvent assister à la soutenance.

2.1.2. Fermée

Il n'y a que les membres du jury et le candidat qui sont présents.

➤ La différence entre les deux soutenances réside dans la note attribuée à cette dernière (la note ainsi que la mention de la soutenance ouverte sont toujours supérieures à celles obtenues en soutenance fermée).

2.2. Le travail de mémoire est soit individuel (un seul étudiant) ou réalisé en binôme (deux étudiants y participent dans l'élaboration et la réalisation ainsi que la soutenance du mémoire)

2.3. La décision de faire soutenir un mémoire relève du directeur de mémoire qui juge le travail soutenable et qui rédige le rapport de soutenabilité et donne l'autorisation d'imprimer ("imprimatur") et de déposer le mémoire auprès du service concerné par les mémoires.

2.4. Le choix des membres du jury ainsi que la date de soutenance sont fixés par le responsable du service des mémoires (équipe du domaine) et en accord et en coordination avec le directeur du mémoire. La soutenance au mois de mai/juin est appelée première session et la soutenance au mois de septembre est appelée deuxième session. Donc il est toujours recommandé de soutenir son mémoire en première session.



3. Déroulement d'une soutenance orale

- ✓ En début de soutenance, le candidat présente un exposé oral d'une quinzaine de minutes (en moyenne) en utilisant un rétroprojecteur et une présentation powerpoint. La prestation du ou des candidats est une partie importante et intégrante qui est soumise à l'évaluation et qui est prise en considération lors de la remise de la note définitive. L'évaluation finale portera sur l'ensemble du travail écrit plus l'exposé oral plus la qualité des échanges entre le candidat et les membres du jury.
- ✓ Pendant cet exposé, le candidat doit éviter de reprendre les différentes parties de son travail pour la simple raison que les membres du jury ont déjà lu intégralement le mémoire. En général, le candidat peut, pour faire sa présentation, reprendre les éléments de son introduction et conclusion sans pour autant les reprendre intégralement.

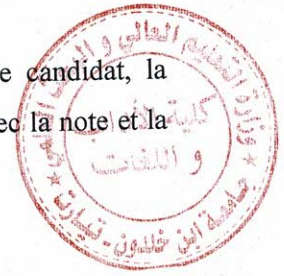
Pour ce faire, nous proposons les points suivants que doit expliciter le candidat lors de sa présentation orale :

- 3.1. La motivation du choix du thème de son mémoire (le point de départ)
- 3.2. La méthodologie adoptée (être clair sur ce point) ;
- 3.3. Les difficultés rencontrées ;
- 3.4. Les résultats obtenus ;
- 3.5. L'originalité et la spécificité de son travail ;
- 3.6. Les perspectives de cette recherche.

- ✓ Après cette présentation, le président du jury donne la parole successivement au directeur de recherche et ensuite à l'examineur qui pose un certain nombre de questions. Le président peut aussi prendre la parole pour donner ses remarques et poser ses questions au candidat. Chaque membre prend la parole de dix à quinze minutes.
- ✓ La parole est ensuite donnée au candidat pour répondre à toutes les questions ou à un certain nombre de questions. Il peut également ne pas répondre aux questions. Cette phase d'échange dure une quinzaine de minutes.



- ✓ Ensuite les membres du jury se retirent pour délibérer et déclarer le candidat, la candidate ou les candidats comme étant licencié(e-s)/ mastérent(e-s) avec la note et la mention.



Les éléments qui sont pris en considération dans l'évaluation sont :

- La clarté du problème et ses enjeux
- La capacité du candidat à restituer le sujet ainsi que ses capacités à prendre du recul par rapport aux résultats obtenus.
- Sa capacité à présenter son travail dans une langue claire et correcte avec les gestes appropriés.

4. Quelques conseils à suivre

- ✓ Préparer, au préalable, le texte à dire en coordination avec le directeur du mémoire. Ce texte sert de support tout comme le texte du powerpoint. C'est une sorte d'aide mémoire et non pas un texte à lire intégralement
- ✓ Il est conseillé de montrer auprès des membres de jury quelques documents authentiques issus du travail (enregistrements, images, photos, extraits d'entretien, etc.)
- ✓ Noter les questions posées par les membres de jury sur un papier pour ne pas les oublier.
- ✓ Ne pas prendre la parole sans l'autorisation du président du jury.
- ✓ Un bon chercheur doit à la fois savoir défendre ses résultats mais aussi accepter les remarques pertinentes et objectives faites lors de la soutenance.
- ✓ Un bon chercheur doit savoir qu'aucun travail de recherche n'est parfait. Il doit donc prendre en considérations les remarques faites pour les insérer dans la version définitive remise à l'administration.
- ✓ Il ne faut pas être surpris que le directeur de recherche puisse faire des critiques le jour de la soutenance puisque parfois le responsable lit le travail de son candidat souvent sous forme de fragments et ce n'est que le jour de la rédaction du rapport de soutenance et l'autorisation d'impression qu'il peut avoir une vue complète sur l'ensemble du travail fait.

Après la phase de corrections, une version définitive est remise à la bibliothèque et à l'administration pour l'obtention du diplôme final.